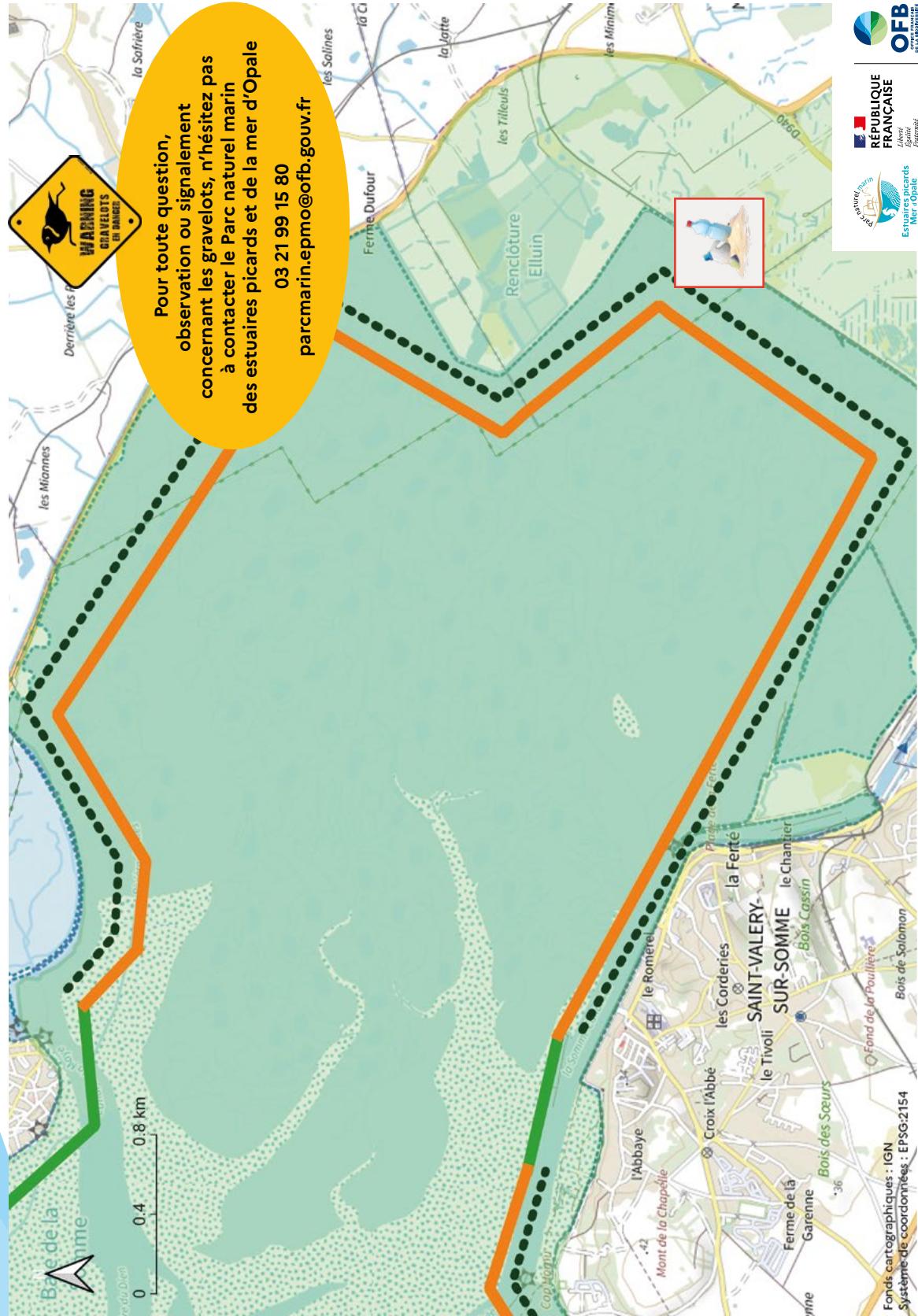
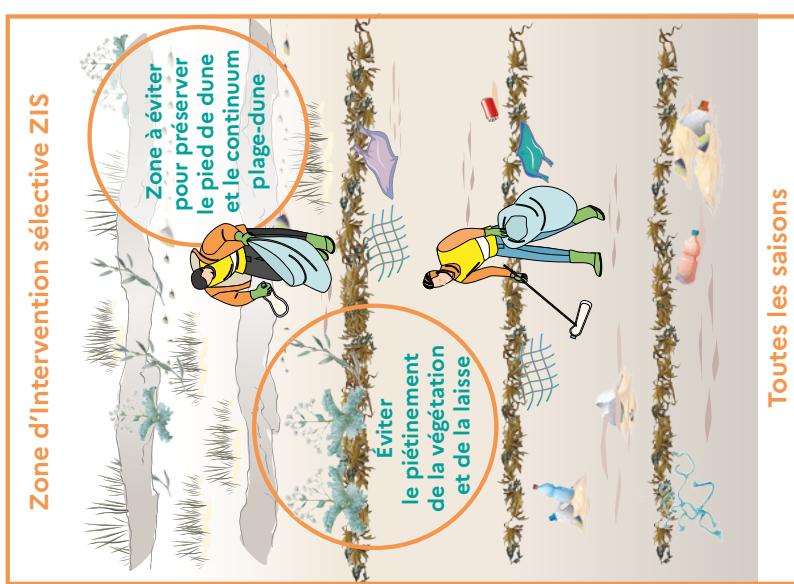


Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer

Préconisations pour les communes de Boismont, Noyelles-sur-Mer et Ponthoile



Zone d'Intervention Sélective ZIS

Classement préconisé	Zone d'Intervention Sélective ZIS																											
Boismont, Noyelles-sur-Mer et Ponthoile	Littoral des communes de Boismont, Noyelles-sur-Mer, Ponthoile																											
Sensibilité	Présence potentielle d'Arroche stipitée - espèce protégée au niveau national - et de Guimauve officinale protégée au niveau régionale (données 2018). Zone d'accumulation de déchets le long du chemin de fer. Forts enjeux environnementaux.	<p>Estuaire avec présence de vasières et prés salés</p> <p>Présence potentielle d'Arroche stipitée - espèce protégée au niveau national - et de Guimauve officinale protégée au niveau régionale (données 2018).</p> <p>Zone d'accumulation de déchets le long du chemin de fer.</p> <p>Forts enjeux environnementaux.</p>																										
Méthode	<p>COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p>Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés.</p> <p>Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminement existants.</p> <p>Laisser en place les bois flottés.</p>																											
Fréquence de passage	<p>ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1"><thead><tr><th>Fin mars</th><th>avril</th><th>mai</th><th>juin</th><th>juillet</th><th>août</th><th>septembre</th><th>octobre</th><th>novembre</th><th>décembre</th><th>janvier</th><th>février</th><th>hiver</th></tr></thead><tbody><tr><td>1 passage après marées équinoxiales</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>Ponctuel</td></tr></tbody></table>	Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	hiver	1 passage après marées équinoxiales												Ponctuel	
Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	hiver																
1 passage après marées équinoxiales												Ponctuel																
Autres informations		<p>Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.</p> <p>Zone d'Intervention sélective ZIS</p>  <p>Toutes les saisons</p>																										